

Un Numéro : 10 Centimes

AR WIRIONEZ

(LA VÉRITÉ)

JOURNAL POLITIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE MORLAIX

DÉFENSE DES PRINCIPES SOCIAUX

DES INTÉRÊTS DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

S'adresser, pour l'administration et les abonnements, au Gérant, et pour la Rédaction, au Rédacteur, rue de Brest, 36.

ABONNEMENTS :
Un an 12 fr.
Six mois 6 —
Exceptionnellement et transitoirement, des abonnements pour trois mois seront reçus au prix de 2 francs.

ANNONCES :
Annonces judiciaires la ligne 20 c.
diverses 20 —
Réclames 30 —
On est prié de remettre les annonces, au plus tard, la veille de la publication du Journal.

INSERTIONS :
Pour les annonces judiciaires et commerciales, s'adresser à M^{me} J. HASLE, 36, rue de Brest.
(Affranchir).

| BUREAU DE POSTE | | BUREAUX DU TÉLÉGRAPHE | | CHEMINS DE FER DE L'OUEST (Service d'été, du 25 juin) | | | | | | | | | | | | 1871—Loi sur la ré- |
|-----------------------------|--|-----------------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|-----------------------|
| Rue de Brest, n° 32 | | Rue de Brest, n° 32 | | DISTANCES KILOMETRIQUES, PRIX DES PLACES ET HEURES DES DÉPARTS ET DES ARRIVÉES | | | | | | | | | | | | vision des grades. |
| DÉPART | | DÉPART | | DE MORLAIX A PARIS | | | | | | | | | | | | AOUT |
| de Rennes, Brest et Ros- | | de Rennes, Brest et Ros- | | DE MORLAIX A BREST | | | | | | | | | | | | 8 |
| coff. | | coff. | | GARES | | | | | | | | | | | | MERCREDI |
| Brest, Quimper. | | Brest, Quimper. | | GARES | | | | | | | | | | | | — |
| Paris, France Etrang. | | Paris, France Etrang. | | GARES | | | | | | | | | | | | Soleil : Lev. 7 h. 44 |
| Brest, Quimper, Nantes | | Brest, Quimper, Nantes | | GARES | | | | | | | | | | | | Couch. 7 h. 26 |
| et Nantes à Paris. | | et Nantes à Paris. | | GARES | | | | | | | | | | | | Lune : N. L. le 9 |
| Lannion, Roscoff. | | Lannion, Roscoff. | | GARES | | | | | | | | | | | | P. Q. le 13 |
| ARRIVÉE | | ARRIVÉE | | GARES | | | | | | | | | | | | — |
| de Roscoff et Lannion. | | de Roscoff et Lannion. | | GARES | | | | | | | | | | | | St EMILIEN |
| Nantes à Quimper, Brest | | Nantes à Quimper, Brest | | GARES | | | | | | | | | | | | Jeudi |
| Paris à Rennes, St-Brieuc | | Paris à Rennes, St-Brieuc | | GARES | | | | | | | | | | | | St AMOUR |
| Guingamp. | | Guingamp. | | GARES | | | | | | | | | | | | Vendredi |
| Paris à Brest, Quimper | | Paris à Brest, Quimper | | GARES | | | | | | | | | | | | St LAURENT |
| Brest | | Brest | | GARES | | | | | | | | | | | | — |
| Lannion, Plouaret, Plou- | | Lannion, Plouaret, Plou- | | GARES | | | | | | | | | | | | — |
| guen. | | guen. | | GARES | | | | | | | | | | | | — |
| Guingamp, Pleybert | | Guingamp, Pleybert | | GARES | | | | | | | | | | | | — |
| Christ, St-Thégonnec. | | Christ, St-Thégonnec. | | GARES | | | | | | | | | | | | — |
| Brest, Roscoff. | | Brest, Roscoff. | | GARES | | | | | | | | | | | | — |

AR WIRIONEZ

Les premières lignes de la Vérité doivent être consacrées à dire ce qu'elle veut, quel est son but, quelles sont ses tendances; en un mot, elles doivent être l'exposé de ses doctrines.

Ses moyens? Son titre le proclame hautement : La Vérité.

Son objectif? Réunir dans un groupe compact autour du Maréchal de Mac-Mahon, sur le terrain constitutionnel, les hommes résolus à le seconder énergiquement dans sa lutte pour la défense de la paix publique, de l'ordre et des lois.

Mais, demanderez-vous, quelle est la politique du Maréchal et quels sont ses droits?

Sa politique, à laquelle il est resté fidèle depuis son premier message, il l'a nettement définie et formulée, il y a quelques jours à peine, dans sa réponse au maire de Bourges :

« A l'extérieur, maintenir la paix; au dedans, marcher sur le terrain de la Constitution, à la tête d'hommes d'ordre, de tous les partis; les protéger, non-seulement contre les passions subversives, mais contre leurs propres entraînements; réclamer d'eux qu'ils fassent trêve à leurs divisions pour écarter le radicalisme, qui est notre commun péril.

« Voilà mon but, je n'en ai jamais eu d'autre. »

Cette politique est la nôtre.

Ses droits?

Il les tient de la Constitution même, et il ne les a jamais outrepassés. La dissolution de la Chambre des députés, que les radicaux lui reprochent, est un acte parfaitement constitutionnel, et ces 363 sur lesquels ils versent aujourd'hui des pleurs de crocodile, n'ont jamais été plus justement, mais plus cruellement flagellés que par les journaux écarlates : Le Radical, la Marseillaise, le Mot d'Ordre, la Lanterne, qu'ils n'osent cependant pas désavouer, et qui ne regrettent qu'une chose dans le renvoi de ces tièdes alliés..... c'est de ne pas les avoir exécutés eux-mêmes.

Voilà l'exacte vérité.

Des politiciens qui siégeaient tantôt à la Chambre, tantôt à l'estaminet — il y en avait — ont bien prétendu qu'étant le chef irresponsable du pouvoir il pouvait présider à des ministres contraires à ses opinions.

Nous savons que c'est là l'interprétation élastique donnée par quelques-uns des

hommes d'Etat dont nous parlions tout à l'heure, mais même en admettant (ce qui n'est pas) que telle fut la rigueur du régime parlementaire, il reste à savoir si on peut l'appliquer à un président élu, qui voit arriver le terme de son pouvoir et qui doit se demander dans quel état il le transmettra à son successeur.

On peut décharger un homme de la responsabilité matérielle de ses actes; on peut le décharger de la responsabilité légale devant la justice, on ne le décharge pas, devant sa conscience et devant l'histoire, de la responsabilité morale qui s'attache à l'autorité de son nom.

Quand on s'appelle le maréchal de Mac-Mahon; quand on est le représentant de la règle, de l'ordre, de la discipline, de tout ce que les hommes respectent dans les sociétés civilisées; quand on a passé une vie sans tache, dans l'accomplissement de tous les devoirs et le respect de tous les principes qui fondent les sociétés régulières, on ne peut pas tout d'un coup devenir allié et solidaire du contraire de ce qu'on a cru, pensé toute sa vie, de ce qu'on représente aux yeux des populations!

Le Gouvernement de la France est confié à trois Pouvoirs : 1° Le Président de la République, chef du Pouvoir exécutif, qui a des attributions auxquelles personne ne peut porter atteinte; 2° le Sénat; 3° la Chambre des Députés.

La Constitution accordait aux deux premiers de ces pouvoirs, le droit de dissoudre le troisième. Ils ont ce droit en user, que peut-on leur reprocher?

Nous nous rangeons du côté de la majorité des pouvoirs et de la loi en nous rangeant sous le drapeau du Maréchal de Mac-Mahon et en soutenant les véritables conservateurs contre les sectaires du radicalisme.

Terminons en expliquant et en justifiant notre titre : Le mensonge, qui fait en général la base de la politique d'opposition, a l'avantage de séduire même les esprits les plus éclairés, quand ils ne sont pas rompus à la gymnastique des controverses politiques; mais par cela même qu'il est le mensonge, aucune de ses prédictions ne s'accomplit et ses promesses ou ses menaces cessent d'être une arme dangereuse quand elle est brisée par l'expérience, qui est une des manifestations de la Vérité.

Appuyons cette affirmation par des exemples :

Quelle a été l'arme la plus redoutable employée au service de la coalition des 363?

La menace d'une complication européenne, la proposition — absolument folle — que le cabinet du 16 mai, issu de nous ne savons quelle noire conspiration, rêvait d'entraîner la France dans les aventures, de restaurer le pouvoir temporel du pape et par conséquent de rompre en visière à l'Allemagne.

Cette bourde, grosse comme le monde, n'en a pas moins été fort utile aux 363.

Qu'invoquaient-ils encore? Les effervescences cléricales et la guerre avec l'Italie.

Eh bien! non-seulement les rapports de la France et des puissances voisines n'ont subi aucune altération; mais le gouvernement Italien, que l'on agitait devant nous comme un spectre rouge, vient de décorer MM. Ferdinand Duval et Voisin, deux des principaux fonctionnaires du cabinet du 16 mai.

Soit par un effort de patriotisme, soit simplement par prudence, on a vu se calmer soudainement les démonstrations dont la lettre de Mgr l'évêque de Nevers a été l'expression extrême et d'où est sorti l'ordre du jour du 4 mai, mortel pour le cabinet Jules Simon.

Le péril cléricale a disparu, sans avoir jamais au fond, existé autrement que dans l'imagination surexcitée de quelques fanatiques, et surtout dans la polémique de la presse à la merci des 363.

C'est là qu'étaient allées le ramasser, ce prétendu péril cléricale, la presse et l'opinion étrangère, tranquillisées désormais et fixées sur le degré de confiance que méritent nos manœuvres de parti.

Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, depuis sept ans que s'effondrent avec une inconcevable facilité des questions auxquelles se cramponnent la crédulité, la sottise ou la peur. Rappelez-vous que la décapitation de Paris, l'amnistie pour les communards, la liberté de l'enseignement supérieur ont été, un moment, des grosses affaires intérieures. Il semblait, à entendre les cris éplorés qui s'échappaient des officines libérales, que tout serait perdu si Versailles gardait sa clientèle parlementaire, s'il se dressait une concurrence en face des privilèges normaliens de la vieille Université, ou si les frontières restaient fermées au résidu de la Commune. On disait sérieusement que l'industrie française était en péril par suite de ce nouvel édit de Nantes — on a débité cela du haut d'une tribune!

On n'a pas amnistié cependant, et l'industrie française a survécu; la liberté de l'enseignement n'a pas été abrogée, et l'Université poursuit paisiblement sa routine traditionnelle; on n'a pas ramené la Chambre à Paris, et Paris est resté la capitale du luxe et de l'esprit français.

Il en a été de même du péril cléricale : le jour où l'on a voulu mettre la main dessus, on n'a rien trouvé; les manifestations ultramontaines étaient une formule d'opposition qui n'a plus sa raison d'être, et on ne saurait le répéter trop souvent :

« La France est en paix avec l'Europe, l'Europe n'a point de défiance contre la France. Ceux qui prétendent le contraire mentent effrontément et n'ont rien d'autre à acheter au prix d'une humiliation pour leur pays une mesquine satisfaction d'amour-propre électoral et de jalousie politique. »

Or, il ne faut pas que l'on s'y trompe! Nos ennemis n'ignorant pas qu'ils seraient perdus s'ils arboraient carrément le drapeau du radicalisme, c'est-à-dire du bouleversement social à bref délai, nos ennemis faisant patte blanche, se prévalent des conservateurs par excellence, et intervertissant les rôles, voudraient nous faire passer pour les agitateurs du pays, les fauteurs du désordre et de l'anarchie.

Nous protestons contre cette insinuation aussi odieuse que mensongère, et nous nous abritons derrière la Vérité.

LA RÉDACTION.

LE MARÉCHAL

Défenseurs — ainsi que nous l'avons proclamé — de la politique du maréchal, nous croyons devoir mettre sous les yeux de ses amis et de ses ennemis tout ce qui peut éclairer la religion des électeurs sur la confiance absolue que doit inspirer la loyauté de cet homme remarquable à tant de titres.

Voici, d'après le Times, le récit d'une conversation aussi curieuse qu'historique que M. de Mac-Mahon aurait eue, en 1860, avec un de ses amis :

« On me prend pour un bonapartiste, tandis que l'empereur lui-même me considère comme un légitimiste. Le fait est que je ne suis ni l'un ni l'autre, je suis avant tout Français et soldat. Jamais je ne me séparerai de la France, et, à mon avis, la France a le droit de dire, ce qu'elle veut. Vous savez où je suis né, vous connaissez le milieu dans lequel j'ai été élevé. Certes, j'ai vu sans plaisir l'établissement du gouvernement de Juillet. J'ai longtemps hésité pour savoir ce que je ferais. Mais je me suis dit que, comme la France acceptait ce régime, c'était mon devoir de marcher avec elle et de la

servir de mon mieux. Je restai donc à mon poste. L'empire vint et je compris de plus en plus clairement que « dans un pays comme le nôtre, un soldat qui voudrait accomplir son devoir, n'aurait qu'à rester aux côtés de la France, et devait être, avant toutes choses, un Français. » Tant que l'empire durera, je lui serai fidèle, et cependant je ne suis pas bonapartiste. L'empereur le sait bien, car je le lui ai dit.

Etonnement de l'interlocuteur du Maréchal.

— Je vais vous raconter dans quelle circonstance je l'ai dit à l'empereur. C'était à l'époque du voyage en Algérie. Nous étions à Oran, et, après dîner, nous entrâmes dans un kiosque où j'avais autrefois l'habitude de m'asseoir. L'empereur, le général Fleury, le général Castelnau et moi étions présents. Le général Fleury entra et sortit, et la conversation eut lieu entre l'empereur et moi : le général Castelnau écoutait. On vint à parler, je ne sais pour quoi, du coup d'Etat du 2 décembre. — Sire, lui dis-je, l'endroit où nous sommes a souvent été témoin de mes réflexions et de mes perplexités. Quand je reçus la nouvelle du coup d'Etat, je fus grandement affligé, je dois l'avouer à l'empereur.

Cette violation de loi m'apparut comme une chose sérieuse et terrible. Je ne suis point un rigoriste absolu ; et je sais qu'il ne faut pas toujours obéir à la lettre de la loi. Je comprends que, quand le salut du pays l'exige, quand il n'y a rien autre chose à faire, quand toutes les tentatives ont échoué, je comprends alors qu'on puisse rompre avec la loi, et le salut du pays est alors une excuse pour cette violation. Mais, en 1851, le salut de la France exigeait-il que la loi fût violée ? Il me semble que le président aurait pu arriver à s'entendre avec l'Assemblée, et qu'on pouvait employer d'autres moyens qu'un coup de force.

S'il est vrai que l'histoire du passé soit la leçon de l'avenir, n'est-il pas rassurant de songer que dans l'incertitude où nous sommes, nous avons un tel homme pour nous protéger et nous sauver, quelles que soient d'ailleurs les éventualités de l'avenir.

Il n'est pas aujourd'hui un conservateur digne de ce nom qui ne voie clairement son devoir tracé devant ses yeux. Ce devoir consiste à se ranger autour du Maréchal, pour faire triompher la politique du Message, empêcher, par de meilleurs choix, le retour de l'ancienne majorité, dissoute et renvoyée le 16 mai.

Un candidat aux élections, avec la tension actuelle du suffrage universel et la façon dont les questions se posent, c'est un combattant. Ce n'est pas un passe-temps qui va commencer, c'est une arène qui va s'ouvrir, arène où il s'agit d'écraser la démagogie, pour n'être pas écrasé par elle.

En résumé, il faut réussir, c'est-à-dire arriver à mettre des députés conservateurs à la place des députés démagogues. La tâche actuelle consiste à maintenir le Maréchal à la tête du gouvernement jusqu'à l'expiration de ses pouvoirs constitutionnels. Sans doute, les trois partis conviés à l'accomplissement de cette œuvre ont leurs doctrines arrêtées et leurs espérances spéciales ; il serait injuste et inutile de les convier à y renoncer, mais ils consentent tous à ajourner l'accomplissement de leurs desseins.

Le gouvernement doit aborder la lutte électorale avec la volonté de vaincre. Qu'il choisisse bien ses champions ; qu'il n'en adopte que de capables et de dignes d'obtenir et de justifier son concours ; mais qu'il n'oublie rien de ce qui peut le conduire au but, car partout où un candidat combattra pour le Maréchal, c'est l'autorité du Maréchal qui sera l'enjeu et c'est lui qui aura la responsabilité de la lutte.

COMPTE-RENDU de la Réunion du 4 Août

Samedi dernier a eu lieu, à Morlaix, chez MM. de Saint-Prix et sous la présidence de M. Soubigou, sénateur, une réunion ayant pour but de désigner le candidat sur lequel se réuniront, lors de la prochaine élection à la Chambre des députés, les voix de l'opinion conservatrice toute entière.

Deux cent quatre-vingt personnes, des plus influentes de la circonscription, assistaient à la réunion et ont pris part au vote.

Quatre candidats, nous ne dirons pas quatre concurrents, se sont présentés devant les électeurs, tous quatre animés d'un dévouement absolu au pays et au maréchal de Mac-Mahon, son chef ; tous quatre, d'ailleurs, unis l'un à l'autre par les liens de l'estime la plus sincère, répudiant à l'envi ce qui eût pu donner au scrutin un caractère de compétition personnelle ; engagés à appuyer de toutes leurs forces le nom que choisirait la réunion et donnant l'exemple de la lutte la plus courtoise qui fût jamais.

Le premier, M. de Guerdavid, un orateur de bon aloi, a fait, dans un style coloré, original et imaginé surtout, un exposé de ses principes religieux et politiques se résumant en trois points : union autour du maréchal de Mac-Mahon, défense des principes religieux et catholiques, développement progressif dans la paix intérieure et extérieure des principales sources de la richesse nationale, l'industrie, le commerce et l'agriculture.

Venait ensuite l'amiral Fleuriot de Langle, avec sa longue carrière de gloire maritime, de dévouement à la patrie, de services rendus depuis l'expédition d'Alger jusqu'à celle de Sébastopol et jusqu'au siège de Paris, pendant lequel il commandait avec une remarquable distinction le 6^e secteur.

L'honorable M. Bienvenüe a rappelé que ses votes, pendant cinq années qu'il a siégé à l'Assemblée nationale, rendent peut-être inutile une profession de foi et une déclaration sur les exigences des temps que nous traversons. Réunir toutes les forces conservatrices autour du Maréchal-président ; sauvegarder la paix à l'intérieur et à l'extérieur ; former énergiquement obstacle aux passions et aux doctrines du radicalisme ; n'est-ce pas le premier devoir des représentants du Pays ? Dans l'avenir comme par le passé, il accomplirait ce devoir sans lassitude, ni défaillance, avec une calme fermeté.

Enfin M. Paul de Champagny, président de la Société d'Agriculture, très-populaire dans toute la circonscription, fort aimé surtout des cultivateurs dont il partage les occupations et les travaux ; agriculteur éminent dont le mérite était couronné l'année dernière par la prime d'honneur, cette haute distinction si recherchée de tous ceux qui ont voué leur vie au progrès agricole.

Dès le premier tour de scrutin, le nom de M. DE CHAMPAGNY sortait le premier de l'urne électorale avec 144 suffrages, chiffre dépassant la majorité absolue des votants, et M. Soubigou, président de la réunion, en proclamant ce résultat, déclarait M. de Champagny seul candidat conservateur à la prochaine élection.

Dans quelques paroles sympathiques et émuees, M. de Champagny a dit aux électeurs combien il était touché de leurs suffrages, d'autant plus précieux pour lui qu'ils pouvaient se porter sur trois hommes éminents, après chacun desquels eût été un honneur de venir au second rang. « Mais, a-t-il ajouté, faisant

allusion à la prime d'honneur : Vous avez choisi celui qui avait déjà porté l'étendard de Morlaix à une autre lutte toute agricole et qui l'avait fait triompher. Dans deux mois, encore une fois, le drapeau que je porte vaincra, grâce à l'énergie avec laquelle tous vous le soutiendrez. »

Des applaudissements unanimes et pleins d'entrain ont salué ces paroles ; les sentiments et l'espérance qu'elles exprimaient étaient partagés par tous.

Nous reproduisons ici les termes dans lesquels M. de Champagny avait formulé, avant la réunion, sa manière de voir et sa ligne de conduite.

A l'heure qu'il est, la nécessité qui domine toutes les autres est celle de la conservation sociale et du concours à apporter au Maréchal de Mac-Mahon dans la lutte qu'il a entreprise pour la défense de la paix publique, de l'ordre et des lois.

Les lois constitutionnelles sous lesquelles nous vivons établissent trois pouvoirs dont le concours, dans la limite tracée à chacun, est nécessaire au fonctionnement des affaires publiques. Ces limites que la Constitution marquait, la Chambre des députés les a plusieurs fois méconnues. Elle a tenté, au mépris des droits du président et du Sénat, de fonder sa propre domination exclusive, c'est-à-dire en réalité le despotisme d'une assemblée, despotisme d'autant plus intolérable qu'il est collectif et irresponsable. De plus, dans la circonstance actuelle, la passion de la Chambre des députés s'efforçait d'entraîner les autres pouvoirs dans une voie anti-religieuse et anti-sociale, qui aurait fatalement abouti à un bouleversement.

La droiture et l'énergie du président nous ont, par la dissolution de la Chambre des députés, sauvés de ce danger.

Se mettant à la tête de toutes forces conservatrices, le Maréchal de Mac-Mahon a appelé à concourir à l'acte réparateur du 16 mai, tous les hommes modérés et amis du Pays. Il les a conviés à faire momentanément abstraction de leurs préférences, à se grouper autour de lui dans une trêve loyale, à s'unir en un faisceau compacte pour résister à l'anarchie — un seul drapeau, pas de guidons.

Cette ligne, la seule que la sagesse et le patriotisme conseillent, cette ligne elle est la mienne, et si je deviens votre député, nul ne prêtera au Maréchal un concours plus entier que le mien.

Voilà pour le côté politique ; maintenant ma candidature a un autre caractère et c'est son caractère le plus saillant. Tout ce qui a été MA VIE LUI DONNE LE CARACTÈRE DE LA CANDIDATURE DE L'AGRICULTURE ET DU TRAVAIL.

Je ne suis pas un homme de parti. Les partis entraînent trop souvent ceux qui s'y livrent à des exagérations contraires à la justice. Je suis, et resterai libre de tout engagement envers aucun d'eux.

Notre France périclite par nos divisions. Nous ne pouvons reprendre notre place que par l'union ; l'union n'est possible que par la modération. Ceux qui me connaissent savent que c'est bien là ma constante manière d'agir et ma fidèle pensée.

Donc je ne suis pas un homme de parti ; je suis l'homme de l'agriculture et du travail, j'y ai consacré ma vie. J'aime l'ouvrier, j'aime le cultivateur ; j'aime l'ouvrier, les ouvriers nombreux que j'ai occupés, que j'emploie et que je continuerai à employer, le savent bien. J'aime les cultivateurs, eux aussi savent que je suis un d'eux, que je partage leurs travaux, que je connais leurs besoins, que je suis tout dévoué à leur cause, et disposé à m'employer, sans réserve, pour ce qui peut être leur bien et leur véritable intérêt. Je leur en ai souvent donné la preuve.

Nos intérêts, d'ailleurs, sont les mêmes ; comme eux et plus encore peut-être qu'eux-mêmes, puisque mon entreprise agricole est la plus importante du pays, j'ai besoin de ce calme, de cette stabilité, de cette paix au dedans comme au dehors, qui, en inspirant la confiance, assure à l'ouvrier un travail constant, et aux

entreprises agricoles et commerciales la sécurité nécessaire.

Je m'arrête, Messieurs, je crois que vous devez être fixés sur ce que je veux, sur ce que je suis :

Au point de vue économique, au point de vue des intérêts, dévoué à tous ceux qui sont ou seront les vôtres, à ceux de l'agriculture, à ceux du commerce, à ceux du travail ; décidé à m'en occuper de concert avec vous et à leur apporter mon plus actif concours.

Au point de vue politique, RÉSOLU À APPUYER ÉNERGIQUEMENT LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON DANS SES SAGES ET COURAGEUX EFFORTS POUR LA DÉFENSE DE LA RELIGION ET DE LA SOCIÉTÉ, POUR LA CONSERVATION DE L'ORDRE ET DE LA PAIX.

CORRESPONDANCE

Le journal le *Morlaisien*, ennemi des traditions, voudrait effacer le souvenir du passé. Je conçois que le passé le gêne. Mais il n'avait pas besoin de s'affubler d'un nom Russe, et de nous parler des oies du Capitole, pour prouver que la reconnaissance n'est pas une vertu républicaine. Chacun sait cela.

Quant « aux honneurs, croix, insignes, etc. », que l'on trouve dans le sac à papa... On sait aussi, Monsieur, où celui que vous voulez atteindre les a mérités.

La croix, il l'a ramassée à vingt ans sur le champ de bataille de l'Haye. Elle lui a été décernée à la demande de ses frères d'armes.

Vous dites de choisir celui que « son intelligence, son amour du travail, les nuits passées sur les livres ont fait avocat, notaire ou médecin. » Vos armes se retournent contre vous, vous donnez la priorité à l'avocat sur le médecin. Rien de plus juste. La connaissance des lois est indispensable à un conseiller général. L'étude de la médecine lui est superflue.

En un mot, Monsieur, vous êtes bien mal tombé. Le concurrent de votre médecin est invulnérable aux armes que vous employez contre lui. Il a fait ses preuves de toute façon. Je ne vous dirai pas seulement qu'il a été reçu bachelier et avocat à une chaire, où tout le monde est égal ; qu'il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur par la République. Remontez plus haut, lisez dans certain journal de Paris, ces mots : « Cette année encore le plus brillant lauréat a été M. Louis de Kersauson. »

Vous voyez, Monsieur, que notre avocat se trouve « bien nippé, équipé, orné, illustre, instruit, expérimenté, en un mot, bon et propre à tout » sans avoir recours « au sac à papa. »

Non, Monsieur, vous faites fausse route en insultant le passé et les traditions du pays. Chacun vous dira dans le canton de Lanmeur, qu'à la mort d'un conseiller municipal, qui n'a pas démerité, on jette les yeux sur son fils. C'est qu'en Bretagne un fils ne recueille pas seulement les biens de son père, mais il hérite aussi de ses devoirs. Initié dès son enfance aux besoins du canton, il trouve dans le « sac à papa » l'énumération du bien à faire, des services à rendre, et il y consacre sa vie.

DISTRIBUTION DES PRIX.

Vendredi dernier, 3 août, à une heure de l'après-midi, la distribution des prix du collège de Morlaix avait lieu dans la vieille église des Jacobins, sous la présidence de M. A. de Courson, sous-préfet, dont l'uniforme tranchait sur la gravité des habits noirs environnants ; à sa droite était le maire

LA MORTE AU DOIGT COUPÉ

Il existe à Saint-Malo, au milieu du rocher et par conséquent sur le point culminant de la ville, un vieil hôtel construit avec ce granit que les armateurs faisaient autrefois venir à prix d'or, soit de la pointe extrême de la Bretagne, soit des îles anglaises. Ce granit, le plus beau qui existe peut-être au monde, était extrait des carrières de Jersey ou de Guernesey et plus souvent encore de Kerfanteau, dans les environs de Brest.

C'est de Kerfanteau que vient le magnifique bloc qui sert de base à l'obélisque de Louqsor.

L'hôtel dont nous parlons avait été bâti à l'époque où les corsaires de la petite ville étaient tellement riches que, dans les jours de liesse, ils jetaient au peuple, par les fenêtres, des doubions d'Espagne frits à la poêle.

Suivant l'architecture du temps, les maisons à pignon sur rue reposaient leurs étages de bois sculptés sur des assises de granit, et de là, surplombant la voie publique, rapprochaient leurs sommets où des chevaliers fouillés dans la profondeur du chêne soutenaient la toiture en saillie et semblaient provoquer amoureusement les châtelaines creusées dans les poutres des maisons voisines. Elles semblaient répondre à cet appel et tendaient leurs mains et leur front à des baisers impossibles.

L'hôtel où s'est passée l'histoire que nous allons raconter est situé sur la place du Pilori.

A l'encontre de toutes les autres habitations du quatorzième siècle, il a quatre étages en pierres ornés de colonnes d'ordre dorique, et était jadis surmonté de cinq étages supplémentaires en bois, d'où l'on distinguait parfaitement les îles anglaises à l'aide d'un télescope ; accusé sous les dernières années du règne de Louis XIV d'être le point de départ d'une correspondance avec l'Angleterre, on le décapita des étages incriminés, ni plus ni moins qu'un traître à la mère patrie.

J'en ai longtemps habité le premier étage et je couchais dans la chambre, dans l'alcôve, dans le lit peut-être de la morte au doigt coupé. La belle trépassée s'appelait Mme la comtesse de la Marzelière : son histoire fait partie des archives de la famille, et son tombeau, sur lequel se trouvent gravés ses armes et son nom, occupe le fond d'une chapelle latérale de droite, dans l'église métropolitaine de Saint-Sauveur.

II

Vers les premières années du dix-septième siècle, le marquis de la Marzelière sollicita pour son intendit l'alliance d'un de ces rudes corsaires qui élevèrent si haut le nom du petit rocher d'où ils étaient partis, et durent à leur courage, non moins qu'aux hasards de la guerre, la fortune colossale qu'ils rapportèrent dans leur ville natale.

La dot était splendide, la jeune fille était charmante, ce qui ne gênait rien à l'affaire, et le marquis, transigeant avec les idées reçues, crut ne pas trop se méaler en redorant avec l'or de la petite plebèienne un blason quelque peu chérché et défranchi par des prodigalités insensées.

Il demanda donc, et obtint pour son fils, la fille de l'écumeur de mer ; et comme l'amour n'a jamais tenu compte de la différence des conditions sociales, il arriva que le jeune

comte de la Marzelière s'éprit pour la nouvelle épouse de l'affection la plus sainte et la plus vraie.

Le bonheur, dit un proverbe bas-breton, est un gui qui ne croît pas sur la terre maudite et ne s'épanouit qu'au ciel ; et c'est peut-être pour cela que quelques mois s'étaient à peine écoulés lorsque la jeune femme, atteinte d'un mal inconnu, s'affaissa subitement sur elle-même et tomba pour ne plus se relever. Les médecins ne purent qu'avouer leur impuissance et annoncèrent à l'époux, acablé par ce coup terrible, que la volonté de Dieu s'était accomplie, que la comtesse de la Marzelière n'était plus et qu'il ne la reverrait que dans un autre monde.

La jeune femme, en effet, était froide, pâle, immobile ; mais, par une singularité étrange, ses grands yeux bleus étaient restés ouverts et, remplis de larmes, semblaient des myosotis noyés dans des eaux amères ; ses bras blancs aux veines bleues étaient croisés sur la poitrine, son regard fixe, d'une transparence et d'une douceur charmantes, était levé vers le firmament, et, comme d'autres meurent du mal du pays, on eût dit qu'elle était morte du mal du ciel.

La mort est une idée avec laquelle la jeunesse et l'amour se familiarisent difficilement ; aussi, malgré le dire des médecins, malgré ce qu'il avait vu lui-même, le comte ne pouvait se persuader que ces beaux yeux dont le regard s'abaissait si doucement vers lui, il y avait quelques jours à peine, étaient fermés pour toujours ; que ces lèvres roses qui lui souriaient avec tant d'amour ne souriraient plus.

Morte ou vive — se disait le comte — je veux encore la garder ; elle est froide et son cœur ne bat plus, c'est vrai ! J'ai approché de ses lèvres un miroir dont la limpidité ne s'est pas ternie, et cependant je ne la livrerai pas encore au cercueil... Qu'on lui dresse une cha-

pelle ardente, qu'on la revête de son costume de fiancée, qu'on la couvre de dentelles, qu'on la pare de tous ses bijoux, et si je dois m'en séparer, qu'elle emporte avec elle, sinon le souvenir de mon amour qui sera éternel, du moins tout ce qui me rappellerait ces heures bénies que Dieu nous avait comptées, et qu'il nous a faites si courtes.

La belle inanimée fut donc parée comme une madone sévillane, puis couchée dans la dentelle et la soie, au milieu de cette alcôve tendue de tissus précieux ; des cierges et des bougies odorantes furent allumés à ses côtés du grand bénitier d'argent où trempait une branche de buis pour les aspersions dernières.

Suivant une coutume encore en usage dans une grande partie de la Bretagne, la chambre où l'on exposait les morts était ouverte à tout venant et envahie par le peuple le plus religieusement superstitieux du monde.

Des femmes vêtues de noir, la tête couverte d'un voile ou d'un capot de couleur sombre venaient s'agenouiller autour du lit mortuaire ; égrenant un chapelet d'ébène ; elles disaient :

« Seigneur, donnez à nos morts le repos éternel ; faites luire à leurs yeux le jour qui ne doit jamais finir. »

Là se trouvaient aussi des fronts hâlés par les vents de tous les hémisphères, des fronts brunis au soleil de toutes les latitudes. Ces vieux marins amis et compagnons du père passaient une main calleuse sur leurs joues humides, et, penchant leur tête chauve, comme pour dissimuler leurs larmes, psalmodiaient un chant funèbre, le *De Profundis* ou le *Dies ire*, l'hymne le plus épouvanté qui soit jamais sorti d'une poitrine humaine.

GASTON-ROBERT DE SALLES.

(A suivre.)

de Morlaix, M. Puyo; à sa gauche, les adjoints, tandis que sur l'estrade, outre le Principal et les professeurs du collège, on voyait encore les autorités civiles et militaires, notamment le président du tribunal, le procureur de la République, M. Bienvenue, ancien député, et beaucoup d'autres.

L'assistance était brillante, nombreuse; au premier rang, on remarquait M^{me} de Courson et Puyo; plus loin, les mères et les sœurs venaient égayées de leurs toilettes, animer de leur jeunesse le côté sérieux et un peu froid, accompagnement obligé de toutes les fêtes académiques et universitaires.

M. Briand, le professeur de seconde, a fait un discours qui eût fort bien tenu sa place sur un théâtre plus élevé, et auquel il a été rendu, autre part, la justice qui lui appartient.

Après l'appel des prix fait par M. de Portzamparc, aumônier du collège, et plusieurs morceaux fort bien exécutés par la musique municipale, M. le Sous-préfet, président, s'est levé et a prononcé une courte allocution qui a été fort applaudie, et que nous sommes heureux de reproduire.

Mes JEUNES AMIS,

Je suis arrivé dans votre beau pays il y a deux mois à peine, et si je n'ai pu faire depuis lors une visite administrative au Collège de Morlaix, c'est que tous mes instants ont été absorbés par des affaires de la grande urgence.

Néanmoins, j'ai voulu me tenir au courant de vos studieux efforts; je suis heureux aujourd'hui qu'une flatteuse désignation me permette, en venant les couronner, de vous donner une preuve de ma sollicitude. En agissant ainsi, je n'obéis pas seulement à un sentiment personnel, je m'efforce aussi de remplir les intentions de l'éminent Recteur de l'Académie de Rennes, à la bienveillance de qui je dois l'honneur de présider cette solennité. Il ne s'agit pas au gouvernement du Maréchal d'obtenir pour la France une prospérité relative dans le présent; l'avenir est aussi sa constante préoccupation. Or, préparer par de fortes études les jeunes générations aux épreuves de la vie publique, c'est assurer l'avenir de la Patrie.

Pour certains d'entre vous, mes jeunes amis, les lauriers dont nous allons ceindre vos fronts sont peut-être le prélude de ceux que vous pourrez obtenir plus tard dans les luttes autrement difficiles du monde. On a dit que les succès de la jeunesse sont souvent trompeurs; je n'hésite pas à affirmer qu'à quelques exceptions près, c'est là une théorie erronée. Montez-qui ne posait-il pas, à vingt ans, les premières assises de son œuvre monumentale, l'Esprit des Lois? Newton n'avait-il pas, dès sa première jeunesse, jeté les fondements de ses ouvrages immortels? Je ne veux pas multiplier ces citations; vous donc qui avez mérité ces couronnes, soyez rassurés sur l'avenir; la continuation de vos efforts garantira la continuation de vos succès.

Je voudrais me borner à l'éloge, mais je ne le pourrais sans manquer à la mission qui m'a été confiée. Tous les jeunes élèves qui m'entendent n'auront pas leur part de récompenses; à ceux qui auront été moins heureux que leurs condisciples, à ceux qui, dans leur inexpérience, n'auront pas encore suffisamment compris la nécessité et la moralité du travail, je dois un encouragement et un conseil.

Nous vivons, mes chers amis, dans une époque d'égalité; un des grands honneurs de notre société française est d'avoir introduit dans nos lois et dans nos mœurs ce principe sublime du Christianisme. Il ne faut pas toutefois nous méprendre sur la signification de ce mot. « La véritable égalité, a déclaré à la tribune de l'Assemblée nationale un de nos plus illustres prélats, n'est pas celle qui passe un niveau grossier et barbare sur toute supériorité et toute grandeur, mais celle qui permet à tout ce qui est beau, noble et généreux de se produire, de s'épanouir et de monter. »

M^r Dupanloup, en s'exprimant ainsi le 5 décembre 1874, précisément à propos du projet de loi sur l'instruction, était dans le vrai; elle existera toujours en première ligne la supériorité que donne le travail uni à l'intelligence et surtout à la vertu. Dans notre pays, remarquez-le bien, chacun est le maître de sa destinée. Pour pouvoir rendre les services que la Patrie est en droit d'attendre des bons citoyens, il ne suffit pas d'être ambitieux, il faut avoir reçu dès l'enfance les saines idées de morale, de dignité, d'abnégation et de devoir qui sont le fondement des sociétés. Ces idées, la famille, la religion les font éclore, l'étude les alimente et les développe. Elles existent au fond de vos cœurs, j'en suis certain; il vous manque peut-être d'avoir assez tendu les ressorts de votre intelligence. Eh bien, rappelez-vous, jeunes gens, que l'oisiveté dans la jeunesse conduit à l'ignorance, et que l'oisiveté chez l'homme mûr mène à tous les désordres.

Pour rendre plus sensible à vos jeunes esprits la nécessité du travail, jetez les yeux autour de vous. Voyez vos pères; leurs devoirs professionnels ou le soin de vos intérêts occupent tous leurs instants. Pourquoi ce labeur continu? C'est pour vous frayer le sillon que vous devez suivre un jour vous-mêmes; c'est pour vous laisser un nom honoré et estimé.

Voyez les chefs de l'armée, de la magistrature, du clergé; voyez les hommes qui sont à la tête du commerce, de l'industrie, qui ont fait réaliser à l'agriculture dans ce département ses prodigieux progrès; c'est par le travail qu'ils ont acquis leurs grades, leurs dignités, leur fortune, leur situation sociale; enfants, ils ont travaillé; hommes, ils ont travaillé encore, et plusieurs d'entre eux viennent par leur présence honorer ici le travail.

Ne dites pas que vous travaillerez plus tard quand vous serez hommes. Non, mes amis; on ne récolte que ce qu'on a semé et le laboureur qui sème trop tard ne récolte pas.

Un mauvais élève devient rarement un homme utile; celui qui, au Collège, a été docile, assidu, aimant l'étude et ses maîtres, ne peut manquer de réussir un jour; « car l'homme tout entier est caché dans l'enfance » a dit avec raison le poète.

Le travail n'est-il pas d'ailleurs la source la plus sûre des consolations? Vous ne connaissez pas encore les peines morales, ces inévitables compagnes de l'humanité. Lorsque vous en aurez fait la triste expérience, vous verrez que c'est par le travail qu'on peut réagir contre elles. Alors vous bénirez ceux qui vous auront appris à employer utilement vos premières années; vous reconnaîtrez qu'on n'est jamais trop bien armé pour la lutte; et la lutte est partout, dans la sphère plus modeste de la vie privée comme dans le vaste champ de la vie publique.

Tout vous convie, mes amis, à entrer dans cette voie du travail et de la vertu, où se forment les hommes de bien et les citoyens utiles. Vous aurez eu l'heureuse fortune de naître à une époque où la science est rendue facilement accessible à tous; vous êtes les fils bretons de cette admirable France qui a longtemps marché à la tête des nations; qui, abaissée aujourd'hui, mais ayant déjà pansé en partie les blessures qui sont le résultat d'événements désastreux, a besoin que ses enfants aient le courage et le labeur, tant par l'honnêteté de leur vie et par leur bon accord que par un travail moralisateur.

Eh, mes amis, comme encouragement, contemplez au sommet de l'échelle sociale cette grande existence, le type de la bravoure et de la loyauté. Celui qui a eu l'honneur d'être choisi par une Assemblée nationale souveraine pour présider aux destinées de la Patrie, M. le Maréchal de Mac-Mahon, n'a-t-il pas débuté comme vous sur les bancs du Collège? Ne s'est-il pas élevé par degrés jusqu'à la première dignité de l'Etat? Le glorieux soldat de Malakoff et de Magenta, aidé de ministres dévoués, ne continue-t-il pas à consacrer tous ses instants à cette œuvre immense et si salutaire, qui consiste à calmer les inquiétudes, apaiser les passions, satisfaire les besoins, concilier les intérêts, résoudre les plus redoutables problèmes, et réaliser cette noble pensée ardemment poursuivie, d'obtenir des générations futures, dont vous êtes l'avant-garde, qu'elles établissent sur les ruines de nos anciennes discordes les assises nouvelles de la France régénérée.

Je ne veux pas prolonger plus longtemps l'impatience de vos mères et la vôtre, mes jeunes amis; je passe la parole à M. le Maire de Morlaix, dont vous connaissez l'intérêt pour vous; dans quelques instants, vous viendrez prendre vos couronnes; croyez que nous éprouvons tous autant de satisfaction à vous les donner, que vous en aurez vous-mêmes à les recevoir.

Monsieur le Maire a pris la parole après M. le Sous-préfet et nous a entretenus des résultats de l'année scolaire, des succès obtenus par les élèves, des améliorations réalisées; et payant un juste tribut d'éloges à l'honorable principal M. Boulanger, il lui a témoigné en termes chaleureux et sympathiques quel vide ferait sa retraite dans laquelle il emportait les regrets unanimes des parents, des élèves et de l'Administration locale.

NOUVELLES

POLITIQUES

Depuis que le Maréchal, dans son discours de Bourges, a fait un appel « aux hommes d'ordre de tous les partis, » on commence à parler d'une désagrégation possible du fameux groupe des 363, dont certains hommes modérés se détacheraient pour revenir au Maréchal, qu'ils n'auraient jamais dû quitter. C'est un commencement d'évolution perceptible seulement pour des yeux exercés, mais qu'il importe de noter, quel que doive en être le résultat.

La paix est à la veille d'être signée entre la Turquie et la Russie.

D'autres renseignements qui nous parviennent au moment où nous mettons sous presse confirment cette nouvelle que l'Europe entière désire depuis si longtemps.

Paris, le 4 août.

Le Journal officiel publie la nomination de Mgr Le Coq, évêque de Luçon, à l'évêché de Nantes, vacant par le décès de Mgr Fournier.

Mgr Le Coq, ancien curé de Saint-Jean de Caen, est âgé de cinquante-six ans; il occupait le siège de Luçon depuis deux années seulement; il faisait partie du chapitre d'honneur de Nantes.

LA SUCCESSION D'UN SÉNATEUR DE GAUCHE

Une élection au conseil général, qui vient d'avoir lieu dans le département de la Manche, donne un symptôme exact de la situation des radicaux dans le pays et est pour nous d'un heureux augure.

M. le comte de Tocqueville, sénateur inamovible, membre de la gauche, étant mort, il y a eu lieu de procéder à son remplacement comme conseiller général du canton de Beaumont.

Les radicaux avaient mis en mouvement le ban et l'arrière-ban de leurs agents. Ils avaient choisi, pour l'opposer à M. le comte d'Aigneaux, candidat conservateur, un certain sieur Ollivier, notaire de M. de Tocqueville, et qui, sans doute comme tel, espérait recueillir l'héritage de son ancien client. Ils électionnèrent ou voulu prouver par leur vote qu'ils étaient fatigués d'avoir des représentants radicaux, que sans doute en votant jadis pour le comte de Tocqueville, ils

avaient plutôt songé à son nom si justement illustré et vénéré dans le pays, qu'à ses déplorables opinions politiques.

Toutes les calomnies du répertoire radical ont été mises en œuvre contre le candidat conservateur. On l'a accusé de vouloir la guerre, de vouloir le rétablissement de la dime et de la corvée. Ces imputations, les électeurs en ont fait justice, ils ont compris que ce n'étaient là que d'odieuses mensonges.

Laissons la parole aux chiffres, plus éloquents que toute parole :

Comte d'Aigneaux, maire de Beaumont, conservateur. 4,444 voix
Ollivier, radical. 763 —

Il y a gros à parier que les journaux radicaux ne feront pas grand bruit de cette élection-là.

Le tribunal correctionnel de Quimper a condamné le gérant du journal le Finistère à 50 fr. d'amende pour avoir refusé d'insérer en tête du journal un « Communiqué » qui lui avait été adressé par le Préfet.

On sait que M. Naquet, s'étant chamaillé avec un de ses compatriotes, M. Carcassonne, les deux champions se sont octroyé une pile réciproque, qui se liquidera devant le tribunal.

Ce qu'il y a de curieux dans cette affaire, c'est que M. Carcassonne est aussi bossu que M. Naquet; ce qui prouve que les dromadaires se mangent quelquefois entr'eux :

QUATRAIN

Ces deux bossus que la police
A séparés fort à propos,
Sa font un procès. La justice
Va les renvoyer dos à dos.

Paris, le 6 août.

Deux élections pour le conseil général ont eu lieu hier dans la Loire-Inférieure et dans la Manche.

A Cherbourg, le candidat conservateur, M. le comte d'Aigneaux, a été élu par 4,444 voix. M. Ollivier, son adversaire, n'a eu que 755 voix.

Dans le canton de Verton (Loire-Inférieure), trois candidats étaient en présence : M. Lecour, conservateur, a obtenu 4,282 voix; M. Busson-Billault, 4,064, et M. Marionneau, 234. Il y a donc ballottage.

Mais, ce que nous tenons surtout à faire remarquer, c'est que, comme toujours, le nombre des abstentions a été vraiment décourageant :

Sur 3,790 inscrits, 2,486 électeurs seulement ont voté, soit 4,304 abstentions sur 3,790 électeurs!

Bah! — se dit-on — ici le succès des conservateurs est assuré : inutile de se déranger, une voix ne peut changer le résultat du scrutin.

— Oui, mais comme cent conservateurs, comme mille et quelquefois plus se font le même raisonnement, le résultat est changé, à la grande stupéfaction de ceux qui se sont abstenus et qui recommenceront encore à s'abstenir!

Il faut absolument que cette nonchalance coupable fasse place à un plus net sentiment du devoir.

Si le droit de vote est seulement un privilège qui n'implique ni charge ni obligation, c'est une coutume vicieuse qu'il faut abolir ou réformer. Les électeurs qui s'abstiennent fournissent eux-mêmes un argument valable pour la suppression ou tout au moins pour la modification du suffrage universel : s'ils tiennent à conserver cette institution et à ne pas démontrer son impuissance, son inefficacité, il faut qu'ils votent.

LOCALES

Par décret du 26 juillet dernier, M. Swiney, maire de Plouégat-Guerrand, a été révoqué de ses fonctions. On sait que M. Swiney est un des 363 députés qui ont voté l'ordre du jour hostile au gouvernement du maréchal.

Par un autre décret, en date du 4^{er} août, M. Le Saux, suppléant de M. le juge de paix de Lanmeur, a été remplacé, dans ses fonctions, par M. Le Bourdonnec, notaire à Plouagnou.

M. Le Saux était, paraît-il, un des agents les plus actifs des candidats hostiles au gouvernement dans le canton de Lanmeur.

La gendarmerie de Plouigneau a arrêté, ces jours derniers, une cuisinière errante de 48 ans, prise en flagrant délit de vagabondage et de rupture de casserolles.

Constations, pour la plus grande gloire des cordons bleus du Finistère, que cette descendante de Vatel n'est pas leur compatriote et est originaire des Côtes-du-Nord, de Plourivo, où elle a fait ses premières études culinaires et gastronomiques.

La brigade de Plouñour-Menez a cueilli, sous l'inculpation de vol qualifié, un marchand de vaches qui avait volé un veau au préjudice de M. Gilles Hamon, cultivateur à Saint-Sauveur.

Nous savons bien que le vol d'un veau n'est pas précisément une preuve de délicatesse, mais enfin si ce marchand de vaches n'avait d'autre but que de le rendre à sa mère! Ce serait au moins la preuve d'un bon naturel.

Rendez les enfants à leur mère,
Laissez les roses au rosier.

(Musique de P. HENRIOT.)

Le nommé Mével, Jacques, a fait au préjudice de Mlle Mono, sa maîtresse — M. Mével est domestique, — une tentative de vol qui n'a pas réussi, et dont il ne sera pas moins tenu de rendre compte à la justice.

Ah! si j'avais l'honneur de connaître M. Mével, je lui donnerais à Paris, place de la Bourse, l'adresse d'une grande maison où il pourrait, tout à son aise, se livrer à ses études favorites et de laquelle il sortirait l'homme le plus honoré du monde, surtout s'il avait réussi à alléger de quelques millions la poche de ses concitoyens.

Didon — rien de la reine de Carthage — et Plantée, François, tous deux, domestiques à Plouescat, déclarent que Charles Le Duff aurait voulu s'introduire chez eux, la nuit! Qu'est-ce que ce vieux cultivateur pouvait bien vouloir à ces deux jeunes gens qui, en leur qualité de domestiques, n'étaient probablement pas millionnaires? Un partisan du radicalisme m'a insinué que c'était peut-être pour causer avec eux des élections prochaines, et je ne vois aucun mal à me ranger à cette opinion. Les magistrats donneront la leur.

DE PARTOUT

LONDRES. — Une affaire qui fait grand bruit à Paris et à Londres, est le procès que Lady Cardigan, la veuve du héros de Balaklava, qui s'était remariée en août 1873, au comte de Lancastre, vient d'intenter à son second mari.

M. Antonio Lancastre de Saldanha était secrétaire de l'ambassade de Portugal à Paris qu'il quitta pour passer à Londres en la même qualité. Jeune, élégant, prodigue, adoré, notre ami était criblé de dettes. Séduit par ces défauts qui entrent pour quelque chose dans le succès des grands seigneurs, Lady Cardigan éprouva le désir de convoler en secondes noces avec un des cavaliers les plus charmants, mais les plus endettés de l'Europe et qui lui apportait en dot le plus grand nom de l'Angleterre.

De Lancastre qui croyait avoir trouvé le port et s'était sacrifié pour ses créanciers, voit aujourd'hui qu'il a donné dans un écueil et se mord cruellement les doigts.

Ce Lancastre était rempli d'esprit et avait des mots charmants; j'ai de lui une collection très-curieuse d'autographes qui vaudra beaucoup d'argent après sa mort, et comme c'était un garçon très-délicat, j'ai la certitude qu'il ne me fera pas attendre.

Immédiatement après son mariage, il était venu passer sa lune de miel à Paris et descendit au grand hôtel.

Je le rencontrai un matin sur le boulevard; — Montez donc, me dit-il, nous causerons. Il me raconta son mariage que personne ne connaissait encore, ses ennemis d'argent, etc.; il m'avait reçu dans le petit salon littéralement encombré de robes de toutes espèces : dentelles, velours, satin, cachemires, étoffes brodées et brochées jonchaient les meubles; il pleuvait des bottines et l'on voyait dans tous les coins des boîtes à chapeaux et de chapeaux signés de toutes les grandes faiseuses. . . Tout en me racontant son histoire, il me suivait du regard. . .

— Elle a plus de huit cent mille livres de rente! . . . Et me montrant ces trésors de luxe et d'élégance qui gisaient autour de nous : Vous le voyez, mon ami, reprit-il, elle me ruine!

Voici pour terminer une petite anecdote que nous devons à M. Jules Simon et qui date de l'époque où il était ministre de l'instruction publique. La scène se passe au collège de Lyon.

LE PION. — Polisson, pourquoi culottez-vous cette pipe?

L'ÉLÈVE. — Monsieur, c'est dans quinze jours la fête de ma mère!

GOUNOD

C'était samedi la distribution des prix au Conservatoire, et M. Brunet, ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts, — on ne dit plus son Excellence — a profité de la circonstance pour conférer à M. Gounod le grade de commandeur de la Légion d'honneur, distinction que mérite à tous égards, l'auteur acclamé de Faust, de Roméo, de Mireille, de Cinq-Mars et de tant d'autres chefs-d'œuvre.

Le moment précis, l'heure psychologique — comme disaient les allemands, — ne sauraient être mieux choisis pour donner sur la jeunesse de Gounod, des détails intimes, inédits ou du moins parfaitement inconnus :

Gounod avait, tout jeune déjà, le goût de la musique, et ses parents s'en inquiétaient. Ils se plaignirent au proviseur M. Poirson qui les rassura.

— Lui, musicien ? jamais ! dit-il. Il sera professeur. Il a la bosse du latin et du grec.

Et M. Poirson fit appeler, le lendemain, le petit Charles dans son cabinet.

— On t'a encore surpris à griffonner sur du papier des notes de musique ?

— Oui ; je veux être musicien !

— Toi ? allons donc ! ce n'est pas un état. D'ailleurs, voyons, que sais-tu faire ?... Tiens, voilà du papier, une plume. Compose-moi un air nouveau sur les paroles de Joseph, à peine au sortir de l'enfance. Nous allons bien voir ! dit M. Poirson triomphant.

C'était l'heure de la récréation. Avant que la cloche de l'étude eût sonné, Gounod revenait avec sa page toute noire.

— Déjà ? fit le proviseur ; eh bien, chante ! Gounod chanta, il se mit au piano. Il fit pleurer le pauvre M. Poirson qui se leva, l'embrassa et s'écria :

— Ah ! ma foi ! ils diront ce qu'ils voudront ! fais de la musique !

Et plus tard, quand Gounod, premier grand prix de Rome, fit exécuter sa première œuvre à St-Eustache, au retour il trouva ce billet écrit de la main du vieux proviseur.

— Bravo, cher homme que j'ai connu enfant. M. Poirson était allé, sans rien dire, écouter, à l'ombre d'un pilier, la musique de celui qu'il avait appelé le petit Charles.

MAGDALENA.

A Madame J. Robert de Salles.

Juxta Crucem lacrymosa.

Belle et divine es-tu dans ta douleur profonde.

Madeline pleurant les misères du monde

Près du Crucifié Martyr.

Et les larmes d'amour que ton cœur a versées

Ont lavé tes fautes passées

Au baptême du repentir.

Oui, tes pleurs ont monté, belle Galiléenne,

Rose de Magdalum, fleur de beauté païenne.

Au tabernacle du Seigneur ;

Il a pris en pitié tes remords, tes alarmes.

Et son cœur a reçu tes larmes.

Blanches perles de la douleur.

Il a reçu tes pleurs sur le gibet infâme !

Ils furent à sa mort pour consoler son âme

Un holocauste parfumé.

Le front ensanglanté sous la rude couronne :

« Femme, a-t-il dit, je vous pardonne.

« Car vous avez beaucoup aimé.

« Vous venez, dédaignant les bonheurs de la terre,

« Prosterner votre front tremblant dans la poussière,

« Vos cheveux de cendre souillés ;

« Et le regard empreint d'une chaste tendresse

« Vous versez, pleine de tristesse,

« La myrrhe et l'encens à mes pieds.

« Vous m'aimez aujourd'hui de l'amour sans mélanges

« Qui s'alimente au ciel, de l'amour que les anges

« Puissent aux sources du Saint lieu !

« Et ne voyant partout que mensonges, misère,

« Sur la montagne du Calvaire,

« Pleurez votre suprême adieu.

« Vous avez renié vos faiblesses passées,

« Le sang que j'ai versé pour les âmes blessées,

« Si l'homme en garde souvenir,

« Aplanira la route au coupable qui pleure,

« Les cieus deviendront sa demeure,

« L'éternité, son avenir.

G. R. S.

CHRONIQUE AGRICOLE

et Bulletin commercial

Nous empruntons à la Gazette des Campagnes toujours si parfaitement renseignée, les détails et les éléments d'appréciation qui suivent :

Les nouvelles sur l'état des récoltes sont toujours plus conformes aux appréciations que l'on donnait déjà la semaine dernière comme les plus probables. Partout, on se plaint de la verse, de la rouille, du peu de longueur des épis. Dans la Beauce où l'on est en pleine moisson, on constate que plus de la moitié des blés sont versés. Aussi ne doit-on pas s'étonner de voir les cultivateurs repousser avec énergie toute tentative de baisse.

La hausse des céréales se maintient partout. Les raisons de ce fait sont palpables pour tout le monde. On a la preuve maintenant que les stocks sont épuisés, comme l'avait prédit M. Lavello, et que la campagne nouvelle va s'ouvrir en mettant en consommation immédiate une récolte dont chaque jour nous révèle les médiocres rendements, au moins dans toute la partie du territoire qui est au midi de la Loire. Il n'y a donc que le Nord qui puisse encore espérer une récolte bonne moyenne et supérieure à une moyenne et encore, là aussi, on peut craindre des déceptions. D'autre part les nouvelles des récoltes à l'étranger sont aussi peu satisfaisantes que celles qui concernent les récoltes de France. De cet ensemble d'informations il n'est pas possible de tirer des pronostics en désaccord avec les tendances qui s'accroissent tous les jours sur les marchés français et étrangers. Nous sommes en présence d'un fait capital, dont l'évidence s'impose trop impérieusement à tous pour ne pas déjouer tous les stratagèmes d'une spéculation quelconque à la

baisse. La question est de savoir jusqu'où ira ce mouvement de hausse. Nous ne pensons pas, quant à nous, qu'il doive dépasser de beaucoup le point où il est arrivé aujourd'hui. Il faut tenir compte de ce fait, que les emblaves de cette année sont d'un dixième plus étendus que celles de l'an dernier, et que de ce chef, il ressort un excédant d'un dixième en compensation de la faiblesse du rendement moyen. Sous le bénéfice de ces indications qui ne sont que provisoires dans le moment actuel, on peut tenir comme expression exacte de la situation les prix actuels, qui sont de 32 à 35 francs le quintal de blé sur l'ensemble des marchés.

Hier, la situation a été envisagée sous ces divers points de vue à la halle de Paris. Le commerce accusait ses besoins par des demandes assez fortes, et les cultivateurs étaient la plupart retenus dans les champs. Les farines 8 marques avaient été cotées, 69,25.

Les Blés de 1876 ont été payés de 34,50 à 36 fr. Quelques blés nouveaux ont été payés 33,50 à 35,50. Affaires peu nombreuses. C'est un marché de l'époque des moissons.

Seigles. — Les seigles de 1876 ont été tenus à 22,50 et 23 fr. Le nouveau ne trouve que 21,50.

Orges. — Peu d'affaires; on demande à livrer aux cours de 20,50 à 22 fr. L'avenir de ce marché est très-incertain. — Escourgeons, affaires assez incertaines, on ne trouve de marchés à conclure qu'à 21 fr., bonne qualité; autres sortes, 20,50 à 20,75.

Avoines. — Les bonnes qualités sont toujours bien tenues, à raison des pronostics peu favorables sur les avoines de 1877. On paye de 19 à 23 fr. le quintal.

Sarrasins. — On tient les sarrasins de Bretagne à 23 fr.; les limousins à 25; noirs étrangers, 20 fr.

Millets. — Les blancs, 33 à 33,50; roux, 24 à 22 fr. On espère une récolte assez bonne.

Gros sons, 17,75.

Dans les départements, les marchés ont été très-insignifiants comme il arrive tous les ans à l'époque de la moisson. Partout on est impatient de savoir quel sera le résultat des récoltes; et on ne peut le savoir que très-tard, attendu que les moissons sont tardives et qu'après les moissons il faudra attendre les battages pour voir clair dans les rendements. En attendant, la grande majorité des marchés accuse de la fermeté; on ne trouve pas deux marchés en 100. C'est dire que l'impression générale est peu favorable relativement au rendement des récoltes. Dans les grands ports du commerce les stocks diminuent plutôt qu'ils n'augmentent malgré la hausse, ce qui confirme l'impression défavorable sur les récoltes étrangères. A Marseille le stock a diminué de 20,000 quintaux. On paye des Bardiaska, 37 fr.; Azoff, 35,50; Danube 29,75, Taranog, dur, 23,25. A Bordeaux, les blés ont été payés 28 à 29 fr. les 80 kil. A Nantes, 26,50 à 27,75 les 80 kilos. Dans l'Est à Nancy, blé nouveau, 32 à 33; vieux, 35 à 35,50; avoine, 19 à 19,50. Dans le Centre et le Nord, mêmes cours.

Au surplus, les mercuriales de ce jour sont essentiellement transitoires et provisoires et ne représentent que des appréciations plutôt que des marchés réels. Il faut laisser achever la rentrée des moissons et les premiers essais de battage, pour réunir les éléments d'une opinion sérieuse sur l'avenir des cours.

A la réunion de Châteaullin, dimanche dernier, les affaires ont été envisagées sous ce point de vue. On a raisonné les blés aux cours de 35 fr. le quintal.

A NOS LECTEURS

Sachant quel intérêt profond, les lecteurs, ceux de la campagne surtout, attachent aux nouvelles des pays environnants, nous prions nos amis, connus et inconnus, de vouloir bien être nos correspondants, et se faisant nos collaborateurs, nous adresser tous les faits qu'ils jugeraient utiles ou simplement intéressants.

Le Rédacteur,
Gaston-Robert de SALLES.

CHARADE

Mon premier croit dans les jardins,
Il est parfait pour le potage;
Il fait le bonheur des lapins
Et des lièvres du voisinage.

Sous le rapport de la beauté
Mon second doit bien plus à Madame Nature,
Mais il a moins d'utilité
Et dans le pot au feu ferait triste figure.

Mon troisième et mon tout se cultive au printemps.
Celui de Roscoff fait la hausse:
On le mange à l'huile, à la sauce,
Chaud ou froid, indifféremment.

Bulletin météorologique.

Paris, 6 août, 6 h. 7 du soir

Nouvelle baisse de 3 mm à Valentin, avec pluie, vent S.-S.-E. très-fort; mer très-houleuse; baisse continue en France avec vent Sud; mer devient houleuse en Bretagne, pourra s'agiter sur Manche.

Paris, 7 août, 12 h. 20 soir.

Nouvelle baisse de 10 mm ouest-Irlande; mer grosse en Bretagne, des mauvais temps menacent la Manche et l'Océan.
Pression : 743 Valentin, 750 Seilly, 755 Lorient, Greenwich, 760 Tarbes, Limoges, Fano, 765 Swinemunde Memel, Cracovie, Livourne, Paris, Naples.

Pour tous les articles non signés :
LE GÉRANT,
BOITTE.

A LOUER
Au 29 Septembre prochain
UN MAGASIN
ET ARRIÈRE-MAGASIN
Plus 4 Pièces au troisième Etage, dans la même Maison, située rue de Paris, N° 17, à Morlaix.
S'adresser à M. BARON, Propriétaire.

4^e Année. LA 4^e Année
FRANCE ILLUSTRÉE
LITTÉRATURE, SCIENCES, MORALE, RÉCRÉATION, ETC.
Paraissant tous les Samedis
PRIX DE L'ABONNEMENT :
Paris, Départements, Algérie : Un AN, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 5 fr.
Etranger (union postale) : Un AN, 25 fr.
PRIX DU NUMÉRO :
40 centimes; par la poste 50 centimes.
Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris à l'ordre de M. l'abbé ROUSSEL, directeur, 40, rue La Fontaine, Paris-Auteuil.
RÉDACTION, ADMINISTRATION, ABONNEMENTS
40, RUE LA FONTAINE, PARIS-AUTEUIL.

ENCADREMENTS
Couleurs à l'huile
Toiles, Pinceaux et toutes les fournitures artistiques
TANGUY
14, RUE CLAUZEL, 14
PARIS

LE MONITEUR
DES VALEURS A LOTS
Paraissant tous les Lundis
1 FRANC Publie immédiatement et exactement la liste officielle des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères sans exception.
Le mieux renseigné et le plus complet de tous les journaux financiers
On s'abonne à Paris, 46, rue affilée
NOTA. — Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-postes.

10^e ANNÉE.
LE MONITEUR
DE LA BANQUE & DE LA BOURSE
Paraît tous les Dimanches
en Grand Format de 16 pages
RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO:
Bulletin politique. — Bulletin financier
Bilans des établissements de Crédit
Recettes de Ch. de fer.
4 fr. Correspondance étrangère, Nomenclature des Coupons échus des appels de fonds, etc. 4 fr.
Cours des valeurs en banque et en bourse.
Liste des tirages. Vérifications des numéros sortis. Correspondance des abonnés. Renseignements.
PRIME GRATUITE
Manuel des Capitalistes
1 fort volume in-8°
PARIS — 7, Rue Lafayette, 7. — PARIS
Envoyer Mandat-Poste ou Timbres-Poste

Peinture et Photographie d'art
J. TOURTIN AINÉ
PEINTRE
Elève de M. INGRES et de l'École des Beaux-Arts de Paris
Créateur du portrait REMBRANDT - Carte
32, RUE LOUIS-LE GRAND
ENGLISH PARIS SPOKEN
PAS DE SUCCURSALE
Ne pas confondre avec la maison Emile Tourtin.

Vins, Eaux-de-Vie et Liqueurs
A. URQUIN
PLACE DES HALLES, 20
MORLAIX

P. SALONNE
HOTEL DE PROVENCE
MORLAIX

Un homme, excellent administrateur, bon prote et compositeur au besoin, désirerait entrer dans une imprimerie.
Il pourrait prendre la direction d'un journal et en faire fort bien marcher le service et la rédaction.
S'adresser, pour les renseignements, à M^{me} HASLE ou à M. J. Robert de SALLES, rue de Brest, 36, à Morlaix.

DIVERS PRODUITS
A L'ACIDE PHÉNIQUE
Du Docteur DECLAT
USAGE EXTERNE
Glyco-Phénique

Glycérine 40 0/0 et acide phénique, tiré à 40 0/0 :
Pour brûlures. — Plaies. — Varices. — Erysipèles. — Maladies de peau. — Démangeaisons. — Gargarismes. — Toilette. — Gencives. — Désinfectant. — Anti-séptique. — Assainissement. — Fumigations anti-épidémiques et anti croupales, etc., etc. (300 grammes). 1 50

USAGE INTERNE
Acide phénique :
SIROP A L'ACIDE PHÉNIQUE, tiré 0 gr. 40 par cuillerée, pour Rhumes. — Catarrhes, Phthisie, — Diarrhées. — Maladies épidémiques (Variole, Scarlatine Rougeole, Croup, Fièvres typhoïdes) Scrofules. — Dyspepsies, etc. 3 »
LIQUIDE A INJECTION SOUS-CUTANÉE, pour Fièvres intermittentes. — Diathèses. — Cachexies, états graves des maladies ci-dessus, — Charbon, etc. 2 »

Phénate d'ammoniaque
SIROP ANTI-ÉPIDÉMIQUE (titré à 0 gr. 45 de phénate d'ammoniaque, par cuillerée), mêmes maladies avec action plus grande et plus rapide. Spécialement : Choléra, Fièvres jaunes, Fièvres pernicieuses, bilieuses, typhoïdes graves, Dysenteries, Asthme, Pneumonie. Variole, Cholérine, etc. 4 »
LIQUIDE A INJECTION SOUS-CUTANÉE, pour mêmes maladies : état aigu, — température très-élevée, — délire, — période ataxique des maladies à ferments, — Choléra, — Fièvres jaune, pernicieuse, typhoïde, scarlatine, — Rougeole, — Croup, etc. 2 50

Acide sulfo-phénique
(sulfure et acide phénique).
SIROP SULFO-PHÉNIQUE, titré à 0 gr. 45, pour Maladies de la peau, — Dartres, — Catarrhes de toutes les muqueuses, — Atshme, Pituïtes, etc. 3 »

Coqueluchue :
Ce sirop guérit la coqueluche bien caractérisée en 42 ou 45 jours. 5 »
Dragées et pâte phéniquées
CHASSAING, GUENON et Cie. 6, avenue Victoria, Paris.

LIQUEUR DES MOINES Bénédictins LIQUEUR DES MOINES Bénédictins
de l'Abbaye de Fécamp
créée en 1510, connue sous le nom de
BÉNÉDICTINE
Cette liqueur exquise est antiapoplectique et digestive. Les plantes saluaires qui la composent en font un des meilleurs préservatifs contre les affections épidémiques.
A. LEGRAND aîné et C. à FÉCAMP (Seine-Inf.)
MAISON A PARIS, Boulevard Haussmann, 76.
Se trouve dans toutes les bonnes maisons de France et de l'étranger.
Se trouve dans toutes les bonnes maisons de France et de l'étranger.